

**LES ACTIONS DE LA DIRECTION DE L'EMPLOI ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

	Objectifs	Dispositifs
<p align="center">Direction de l'emploi et de la formation professionnelle</p>	<p>Favoriser l'orientation vers l'emploi des bénéficiaires du RMI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Marchés publics (accompagnement à la recherche d'emploi, bilan aptitudes personnelles et professionnelles, définition du projet personnel et professionnel). - Soutien aux organismes dans le cadre de subventions. - Partenariat avec l'ANPE
	<p>Développer l'accompagnement renforcé pour les personnes les plus éloignées de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tuteurs Agir pour l'emploi. - Recours à des professionnels du privé pour le placement et le reclassement en emploi.
	<p>Rapprocher l'offre et la demande d'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formations métiers. - Coup de Pouce.
	<p>Réadapter au monde du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aides aux structures d'insertion par l'activité économique. - Développement des contrats aidés et accompagnement en emploi. - Fond Départemental de professionnalisation (FDP). - Primes au nouveau départ.
	<p>Accompagner les créateurs d'entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux organismes qui accompagnent et financent les porteurs de projets dans le cadre d'une création d'activité.